



05.59.77.00.49

Sirp-cescau@orange.fr

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Chers parents

En cette rentrée de septembre 2022, les membres du SIRP, le personnel et l'équipe enseignante tiennent à vous souhaiter, ainsi qu'à vos enfants, une bonne rentrée scolaire. Nous espérons tous que malgré le Covid cette année scolaire se déroulera dans une ambiance sereine.

En cette rentrée de septembre, il y a 114 élèves scolarisés au sein de notre RPI et nous accueillons un nouvel agent au sein de l'équipe de Cescau, Mme Bénardais Catherine.

Ce bulletin a pour fonction de vous rappeler quelques informations pratiques sur le fonctionnement des accueils organisés et sur les règles sanitaires liées à la Covid-19 au sein du RPI.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site internet :

[www.rpi-pays-arthez.fr](http://www.rpi-pays-arthez.fr). ou sur le bulletin d'information de la rentrée 2022 qui vous a été transmis en juin sur le Portail Famille et le site du RPI.

Les coordonnées téléphoniques des deux écoles sont les suivantes :

CASTEIDE-CAMI : 05-59-77-05-24

CESCAU : 05-59-77-01-43

## INFOS DIVERSES

### 1) Règles sanitaires

Pour l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux que vous pouvez retrouver dans le protocole sanitaire du mois de juillet 2022 annexé à la partie 'Documents' de notre site.

En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à l'autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) par le ministère de l'Éducation nationale. Le niveau applicable au moment de cette rentrée scolaire est le niveau socle pour l'ensemble du territoire national.

Vous, les parents, vous jouez un rôle essentiel en vous engageant à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou dans votre famille. De même, vous vous engagez à respecter les règles d'isolement prescrites par les autorités sanitaires et vous veillez à informer Mme Marquhosse ou M. Ser

De même, un élève ayant été testé positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doit pas se rendre dans l'école.

Au moment de la rentrée scolaire 2022 le port du masque n'est pas requis en milieu scolaire, ni pour les personnels, ni pour les élèves. Ceci ne fait bien entendu pas obstacle à ce que les élèves ou les personnels qui le souhaitent portent le masque.

**Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde, accompagnateurs, parents, intervenants extérieurs**

## 2) Portail 'Famille'

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter les services du SIRP, à la mairie de Cescou

## 3) Cantine

La restauration scolaire sera assurée par le groupe Ansamble et le tarif pour cette année scolaire 2022-2023 est de : 3,85€/repas

Vous pouvez consulter les menus sur notre site Internet et/ou sur le tableau d'affichage des écoles.

Vos enfants sont déjà préinscrits à la cantine sur le portail famille. C'est à partir de ce portail-là que vous pourrez désinscrire ou inscrire votre (vos) enfant (s).

Pour rappel, une **inscription ou une annulation** d'un repas doit impérativement être effectuée (Cf Règlement Intérieur de la Restauration Scolaire):

- Le **lundi avant 8h** pour une inscription ou annulation pour le lundi même
- Pour les autres jours :
  - o **Le lundi avant 10h pour le repas du mardi.**
  - o **Le mardi avant 10h pour le repas du jeudi**
  - o **Le jeudi avant 10h pour le repas du vendredi**

Passé cet horaire, l'inscription ou l'annulation ne pourra être prise en compte. Le repas sera alors facturé.

Cette année jusqu'aux vacances de la Toussaint, nous allons expérimenter 'La Fleur du Respect' dont vous trouverez le fonctionnement annexé à ce document. Il vous faudra compléter le bulletin d'Engagement qui vous sera remis à la rentrée et le remettre à nos agents.

## 4) Garderie

Le lieu de la garderie pour les enfants scolarisés à Casteide-Cami reste inchangé à l'école de Cescou.

Vous effectuerez vous-même les réservations à la garderie sur le Portail Famille. Ces inscriptions peuvent se faire en ligne jusqu'à 7h le jour même.

En cas d'imprévu, votre enfant sera tout de même accueilli et une régularisation interviendra ultérieurement.

La garderie ouvre à **7h15 le matin** et ferme à **18h30 précises**.

Pour rappel, les tarifs applicables à la rentrée de septembre sont dans le bulletin d'information -rentrée 2022 que vous pouvez retrouver sur le site du RPI.

Nos agents se chargeront de contrôler la participation ou non de votre enfant à la garderie. Pour la garderie du soir, nous maintenons la feuille d'émargement lors de la récupération de votre enfant.

Durant l'interclasse les écoles réouvrent leurs portes à **13h20 pour Cescau** et **13h30 pour Casteide-Cami**.

### **5) Transport**

Chaque enfant devra présenter le badge au transporteur.

Vous retrouverez sur notre site le circuit et les horaires de transport (onglets : Le SIRP, services et transport)

### **6) Divers**

Concernant la cantine, l'accueil périscolaire et le transport, nous vous conseillons de vous rendre sur notre site Internet pour prendre connaissances des nouveaux règlements intérieurs.

Par souci du respect de l'environnement et dans la mesure du possible nous évitons de faire des photocopies. Tous les bulletins d'information seront à consulter sur le site du RPI en Pays d'Arthez.

Pour toute information ou souci, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du SIRP, le vendredi de 13h30 à 17h30.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Restez donc connectés avec notre site du RPI en pays d'Arthez.

**BONNE RENTREE A TOUS !**